

CONSEIL MUNICIPAL du 28 FEVRIER 2025

Liste des délibérations

Date de la convocation : 21 février 2025

Conseillers en exercice	14
Conseillers présents	13
Pouvoir	0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, à la salle polyvalente, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

**Présents** : V Gelas - F Imbert – JM Gimaret – N Feltrin – C Beguet - B Doucet-Bon – C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier - L Wynarczyk – B Monel – S Tricaud - M Chaube

**Excusé** :

**Absente** : M Sarr

**Décédé** : P Brunel

**Quorum** : 13/8

**Nomination d'un secrétaire de séance** : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Nathalie FELTRIN est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

**Délibération n° 2025/02/01** – Approbation du Compte Financier Unique 2024 de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/02/02** – Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Locaux commerciaux » – **Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération n° 2025/02/03** – Aménagement et revitalisation cœur de village : demandes de subvention pour la tranche ferme – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire  
Vincent GELAS

